

Code de conduite du fournisseur

Ashland Global Holdings Inc.



ashland.com / efficacy usability allure integrity profitability™

Nos pratiques

Notre vision consiste à rendre le monde meilleur en fournissant des solutions créatives grâce à l'application de matériaux et d'ingrédients de spécialité.

Notre mission est de développer des solutions pratiques, innovantes et élégantes à des problèmes complexes de la chimie appliquée, en repoussant toujours les limites du possible, et en faisant avancer la compétitivité de nos clients dans l'ensemble de leurs différents secteurs.

Nos pratiques consistent à respecter, protéger et faire avancer les personnes avec lesquelles nous travaillons, les sociétés pour lesquelles nous œuvrons, les actionnaires qui investissent dans notre avenir, les collectivités auxquelles nous appartenons, et la planète que nous partageons.

Nos valeurs

Nos valeurs sont solidement ancrées et se placent au cœur de ce que nous sommes et de notre mode d'action. Laissez-les vous guider jour après jour, et transmettez-les à ceux qui nous rejoignent au fil des années.

SÉCURITÉ Garantir que les équipes, les sites et les produits d'Ashland soient sûrs.

PARTENARIAT Être un partenaire coopératif et proactif pour nos clients et nos collaborateurs.

ÉTHIQUE Agir de manière juste. Toujours. Partout.

PRÉVOYANCE Tenir compte de la durabilité et des implications à long terme de nos actions. Planifier les imprévus et investir dans l'avenir.

INTÉGRITÉ Être ouvert et honnête. Être personnellement digne de confiance. Effectuer des signalements. Faire preuve de dignité et de respect envers chacun.

PASSION S'impliquer pour gagner. Tirer une fierté partagée de nos accomplissements. Célébrer la réussite.

ÉQUIPES Recruter, maintenir et récompenser des solutionneurs passionnés et tenaces.

Code de conduite du fournisseur

[1]Le Code de conduite du fournisseur d'Ashland établit ce qu'Ashland exige de votre part en tant que fournisseur concernant le droit du travail, la santé et la sécurité environnementales, l'éthique professionnelle et la responsabilité sociale, ainsi que les pratiques commerciales internationales. En tant que fournisseur, vous devez respecter ce Code de conduite et travailler en totale conformité avec les lois et réglementations des pays dans lesquels vous opérez. Lorsque les lois et réglementations locales sont moins strictes que ce Code de conduite, vous devez respecter les principes d'Ashland. Le non-respect des normes mondialement reconnues et des normes indiquées dans ce Code de conduite du fournisseur peut entraîner la résiliation de votre contrat et la fin de votre relation avec Ashland.

Table des matières

Éthique et responsabilité sociale	3	Commerce international.	6
Droit du travail.	4	Foire aux questions	6
Responsible Care	5	Déclaration de conformité	7
Qualité des produits et amélioration continue . . .	5		

Éthique et responsabilité sociale

Dans le cadre de ses activités, Ashland agit avec intégrité et honnêteté, et maintient toujours les normes les plus élevées en matière de responsabilité professionnelle, conformément aux lois et aux principes éthiques. Ashland respecte les règles de la Commission boursière aux États-Unis et toutes les lois anti-corruption, notamment la loi américaine sur la corruption dans les transactions à l'étranger (Foreign Corrupt Practices Act, FCPA). En tant que fournisseur, vous devez respecter les mêmes lois et principes.

Droit de la concurrence

Vous ne devez pas violer le droit de la concurrence dans les pays où vous opérez, et vous devez travailler de façon équitable et ne pas entreprendre de pratiques de fixation de prix, de discrimination de prix ou de commerce déloyal qui violent le droit de la concurrence.

Intégrité professionnelle

Vous devez agir éthiquement dans le cadre des transactions commerciales et respecter les lois et réglementations anti-corruption. Vous ne devez ni donner ni accepter de pots-de-vin, ni violer les lois en vigueur portant sur la corruption, y compris la loi FCPA. Ashland maintient des politiques strictes concernant les cadeaux et gratifications impliquant les employés et représentants d'Ashland, et vous devez les respecter. Toute forme d'extorsion, de corruption ou de détournement est strictement interdite et entraînera la résiliation immédiate de votre contrat.

Conflits d'intérêts

Vous devez travailler de manière ouverte, transparente et avec la plus grande intégrité. Un conflit d'intérêts potentiel existe si l'employé d'un fournisseur ou un membre de sa famille a une relation étroite avec un employé d'Ashland qui peut prendre des décisions ayant un impact sur l'activité du fournisseur. Vous devez divulguer immédiatement ces types de relations à Ashland avant d'entamer toute relation d'affaires, ou dès qu'elles apparaissent.

Confidentialité des données

Vous devez disposer d'un système de sécurité des informations bien établi pour protéger les informations d'Ashland, ainsi que les informations de ses clients et employés, contre toute divulgation, modification, destruction ou utilisation à toute autre fin que celle prévue.

Divulgaration d'informations

Vous devez enregistrer et divulguer les informations relatives à vos activités commerciales, à la structure de l'entreprise, à la situation financière et aux résultats commerciaux conformément aux pratiques actuelles du secteur et aux lois et réglementations en vigueur.

Propriété intellectuelle

Vous devez respecter les droits de propriété intellectuelle et maintenir des contrôles afin de protéger le nom, le logo, les marques, les informations confidentielles et la propriété intellectuelle d'Ashland contre toute utilisation et modification non autorisées, et contre tout dommage.

Licence d'exploitation

Vous devez disposer des licences, enregistrements et certifications appropriés qui sont requis pour conduire des affaires dans les régions dans lesquelles vous opérez.

Responsabilité sociale

Vous devez travailler de manière éthique et prendre en compte l'environnement lorsque vous prenez des décisions commerciales. Vous êtes censé développer ou adapter les pratiques commerciales existantes afin d'améliorer votre environnement de travail, votre communauté et la société en général.

Diversification des fournisseurs

Ashland s'engage à soutenir les efforts de développement économique avec divers fournisseurs dans la mesure où des emplois peuvent être créés, l'entrepreneuriat peut être développé, et des biens et des services utiles peuvent être conçus à des prix compétitifs. Vous devez adhérer à des principes similaires, et soutenir et développer des programmes de diversification des fournisseurs au sein de votre organisation et, au besoin, fournir des données à Ashland détaillant les dépenses avec vos différents fournisseurs.

Droit du travail

Ashland croit au traitement des personnes avec dignité et respect, et s'engage à protéger les droits de l'homme. En tant que société internationale, Ashland s'engage à maintenir un environnement de travail sûr où les employés ne subissent aucune violence, discrimination, ni aucun harcèlement. Nous attendons la même chose de votre part. Si vous ne parvenez pas à respecter nos normes, Ashland a le droit d'interrompre les relations commerciales.

Liberté d'association

Ashland reconnaît que votre main-d'œuvre peut avoir le droit de former ou de rejoindre des syndicats, et de négocier de manière collective. Vous ne devez pas engager de représailles contre un quelconque employé, ni le discriminer s'il choisit d'exercer ce droit.

Respect des conditions générales

Vous devez signer et respecter les conditions générales de tout bon de commande, contrat et toutes conditions générales d'Ashland qui vous sont ponctuellement présentés. Une fois signé et accepté, le présent Code de conduite du fournisseur constituera une partie d'une annexe à la relation contractuelle existante entre Ashland et vous.

Travail des enfants

Vous ne devez pas utiliser, entreprendre ou soutenir de pratiques liées au travail des enfants. Vos effectifs, y compris notamment les employés et la main-d'œuvre contractuelle, doivent avoir l'âge minimum requis par la loi et ne doivent pas avoir moins de 15 ans, à condition que l'enfant ait reçu une formation appropriée et que sa santé et sa sécurité soient entièrement protégées.

Travail forcé et traite des personnes

Vous ne devez ni entreprendre ni soutenir le travail forcé ou obligatoire tel que défini dans la Convention ICO n° 29, y compris les pratiques de travail en servitude, d'esclavage et de traite des personnes. Tout travail réalisé doit être volontaire, et les employés ont le droit de quitter leur emploi avec un préavis raisonnable.

Salaires et avantages

Vous devez fournir aux employés un salaire et des avantages sociaux qui satisfont les critères minimums requis par les lois/réglementations en vigueur. Dans les pays où aucune loi sur le salaire minimum ne s'applique, vos effectifs, y compris notamment les employés et la main-d'œuvre contractuelle, doivent être payés à un taux comparable à la moyenne en vigueur dans le secteur, et ceux-ci doivent, dans tous les cas, être payés dans une monnaie ayant un cours légal, de façon régulière et ponctuelle.

Heures de travail

Vous devez respecter toutes les lois et normes du secteur en vigueur concernant le nombre d'heures qu'un employé ou travailleur contractuel peut réaliser pendant une période de travail successive, une journée, une semaine ou toute période donnée. Si la loi en vigueur n'établit pas le nombre maximum d'heures qu'une personne est autorisée à réaliser au cours d'une période donnée, alors une semaine de travail ne devra pas dépasser 60 heures, et vous devrez payer le salaire normal, ainsi qu'un taux horaire supplémentaire, comme l'exige la loi nationale ou la moyenne du secteur, pour les heures supplémentaires travaillées. Vous devez

également respecter les lois nationales portant sur les jours fériés et les congés maladie.

Interdiction du harcèlement

Vous devez offrir un traitement juste aux employés et créer un environnement de travail sans contrainte mentale ni physique. Vous ne devez entreprendre aucun traitement sévère ou inhumain des employés, notamment le harcèlement sexuel, psychologique, racial ou religieux sur le lieu de travail. Tout acte créant un environnement de travail intimidant, hostile ou offensant est strictement interdit.

Lutte contre la discrimination

Vous ne devez pas discriminer les employés en fonction de leur race, couleur, origine nationale, religion, genre, handicap, orientation sexuelle ou opinion politique. Il est interdit de procéder à toute exclusion ou préférence dans l'environnement de travail basées sur ces éléments et qui entraînent des inégalités. Les fournisseurs doivent embaucher leurs employés et leur main-d'œuvre contractuelle en se basant uniquement sur les compétences professionnelles de chaque individu et, sur demande, doivent pouvoir fournir à Ashland une déclaration écrite sur la prévention de la discrimination sur le lieu de travail.

Diversité

Ashland croit en la valeur de la diversité et s'engage à créer activement un environnement où chaque individu est habilité à apprendre, à progresser et à optimiser son apport personnel. Honorer les similitudes et les différences qui façonnent les individus permettra de continuer à encourager les idées novatrices et à mettre en avant l'avantage concurrentiel durable qui aidera Ashland et vous-même à croître et à prospérer au cours des décennies à venir. Vous devez être ouvert et vous assurer que vos effectifs et autres parties prenantes sont toujours traités avec dignité et respect.

Approvisionnement en matériaux issus de zones de conflits

En tant que société basée aux États-Unis, la législation exige qu'Ashland suive l'utilisation de certains minerais dénommés « minerais qui alimentent les conflits ». Les minerais qui alimentent les conflits sont l'étain, le tungstène, le tantale et l'or qui sont extraits dans le cadre de conflits armés et de violations des droits de l'homme en République démocratique du Congo (RDC) et dans les pays avoisinants. Nous collaborerons activement avec vous pour garantir que les minerais qui entrent dans la composition de nos produits soient issus de régions sans conflit. Vous êtes tenu de fournir des informations concernant l'utilisation de ces minerais dans les produits vendus à Ashland dès le début de notre relation d'affaires ou sur notre demande.

En tant que membre du programme Responsible Care®, Ashland s'efforce d'atteindre l'excellence en termes de performances environnementales, sanitaires et de sécurité au niveau mondial. Nous gérons nos opérations mondiales en établissant des processus visant à utiliser, à transporter et à éliminer en toute sécurité nos matières premières et nos produits, conformément à la législation en vigueur. En outre, Ashland cherche également à atteindre des résultats de haut niveau en matière de sécurité grâce à notre pratique de culture « zéro incident ». Nous vous demandons de partager la même passion pour la gestion responsable de l'environnement et la sécurité sur le lieu de travail.

Conformité environnementale

Vous devez respecter toutes les lois et réglementations environnementales et disposer de permis et de licences environnementaux applicables à votre secteur d'activité. Tous les permis et licences doivent rester à jour et en vigueur.

Les droits et les titres de propriété des peuples autochtones et des communautés locales doivent être respectés. Toutes les négociations concernant leur propriété ou leur terre, y compris l'utilisation et les transferts de celles-ci, adhèrent aux principes du consentement éclairé, anticipé et libre, de la transparence des contrats et de la divulgation.

Développement durable

Vous devez réduire l'impact environnemental de vos opérations, notamment la consommation de ressources naturelles, l'approvisionnement en matériau, la production de déchets, les rejets d'eaux usées et les émissions dans l'air, et éviter tout rejet accidentel de matériaux dangereux dans l'environnement et tout effet nuisible sur l'environnement dans la communauté locale.

Santé et sécurité des employés

Vous devez maintenir la propreté, l'ordre et la sécurité du

lieu de travail et de tout logement utilisé pour héberger les employés, conformément aux lois nationales et aux normes du secteur en vigueur. Vous devez mettre en œuvre des programmes de prévention ou de contrôle de l'exposition des employés aux dangers du lieu de travail, notamment aux risques chimiques, biologiques et physiques, ainsi que mettre en place des programmes de gestion de sécurité des processus et de prévention des catastrophes. Vous êtes tenus d'identifier et d'encourager les programmes qui prônent l'accès à des régimes de santé ayant un effet positif sur la santé des employés, et de proposer une formation sur la santé et la sécurité au travail à tous les employés concernés. Les travailleurs ne seront pas sanctionnés pour avoir signalé un problème de sécurité et auront le droit de refuser des conditions de travail dangereuses, sans craindre de représailles, jusqu'à ce que la direction réponde convenablement à leurs inquiétudes.

Prévention et réponse aux cas d'urgence

Vous devez identifier les cas d'urgence potentiels, mettre en place des mesures préventives et être prêt à exécuter des plans d'urgence. Vous devez posséder ou établir des plans d'urgence ainsi que des procédures de réponse afin d'anticiper, d'identifier et de répondre aux situations et événements d'urgence.

Qualité des produits et amélioration continue

Ashland est une société axée sur les processus et qui se concentre sur l'offre à ses clients de services et de produits chimiques d'excellente qualité. Ashland utilise des programmes comme Lean Six Sigma et vous demande de faire de même en vue d'offrir des produits et services de qualité, de rester compétitif dans votre secteur, d'améliorer votre efficacité opérationnelle, de réduire les coûts et de diminuer les délais de réponse aux besoins d'Ashland.

Qualité des produits

Vous devez fournir des produits d'excellente qualité qui satisferont les exigences et les spécifications établies par Ashland. Vous devez créer et maintenir un système de gestion de la qualité (Quality Management System, QMS) approuvé par une tierce partie de bonne réputation, et être en mesure de fournir une documentation concernant vos certificats de qualité.

Signalement obligatoire

Vous devez signaler dans les plus brefs délais toute non-conformité ou tout problème de qualité présents dans un produit fourni par erreur à Ashland, ou bien signaler tout

problème, toute inquiétude ou non-conformité latents détectés après l'envoi du produit.

Communication obligatoire des changements

Vous devez communiquer à Ashland tout changement apporté à vos produits, processus ou services. En règle générale, les changements mineurs nécessitent un préavis et les changements majeurs l'approbation préalable d'Ashland. Cette obligation varie selon le type de biens fournis : votre acheteur Ashland vous informera concernant les exigences de communication liées aux changements en coordination avec les services de la gestion technique ou qualité d'Ashland, en fonction de du bien ou du service.

Commerce international

Ashland respecte toutes les lois et réglementations en vigueur concernant les embargos et les sanctions, et ne mène aucune transaction, directement ou indirectement, avec des individus, des entités ou des pays inscrits sur des listes de parties non autorisées ou de pays sous embargo (également dénommées listes d'interdiction).

Anti-boycott

La législation américaine anti-boycott interdit à Ashland et à ses filiales non américaines de prendre part à des boycotts à l'étranger qui n'ont pas été approuvés par les États-Unis, ou d'y coopérer.

Contrôles des exportations

Vous ne devez pas fournir à Ashland, directement ou indirectement, des matériaux ou services provenant d'un pays, d'une personne ou d'une entité qui font l'objet de restrictions aux États-Unis ou d'autres réglementations régionales, unilatérales et multilatérales qui limitent les transactions avec des entités, personnes ou pays étrangers (souvent désignés les parties exclues ou non autorisées). Les pays concernés incluent la Syrie, Cuba, l'Iran, le Soudan et la Corée du Nord. Des exemples d'entités et de personnes comprennent notamment les terroristes, les organisations qui financent les terroristes ou les parties coupables d'infractions commerciales.

Les pays qui tiennent à jour des listes consolidées de sanctions financières ciblées comprennent les États-Unis, l'Union européenne, le Canada, le Royaume-Uni et le Japon. Aux États-Unis, les organisations gouvernementales responsables de l'application

des sanctions commerciales et des embargos sont notamment les suivantes : le Bureau de contrôle des avoirs étrangers du Département du Trésor (Office of Foreign Assets Control, OFAC) des États-Unis, le service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis, le Bureau de l'industrie et de la sécurité (Bureau of Industry and Security, BIS) du Département du Commerce des États-Unis, et le Département d'État des États-Unis.

Vous devez mettre en œuvre des pratiques de conformité et des vérifications préalables afin de contrôler vos employés, clients, fournisseurs, prestataires, agents et autres collaborateurs, y compris toutes les parties impliquées dans une transaction, comme les banques, les compagnies d'assurance, les compagnies maritimes et les transitaires, en vue de garantir la conformité avec les lois et réglementations en vigueur concernant les embargos et les sanctions.

Réglementation du commerce

Vous devez respecter les lois sur la réglementation du commerce dans le pays ou la juridiction dans lesquels vous opérez.

Foire aux questions

1. Qu'est-ce que le Code de conduite du fournisseur d'Ashland ?

Le Code de conduite du fournisseur d'Ashland établit les attentes d'Ashland à l'égard de ses fournisseurs concernant le droit du travail, la santé et la sécurité environnementales, l'éthique et la responsabilité sociale, ainsi que les pratiques commerciales internationales.

2. Pourquoi Ashland a-t-elle besoin d'un Code de conduite du fournisseur ?

Ashland a créé un code du fournisseur pour s'assurer que les fournisseurs travaillent et mènent des affaires de manière responsable et conforme aux principes et valeurs de notre société.

3. Comment Ashland contrôle et applique le Code du fournisseur ?

Les fournisseurs sont tenus d'établir un système de gestion qui soutient le contenu de ce code et surveille/garde une trace de la conformité réglementaire. De plus, Ashland peut conduire des audits sur site afin de garantir la conformité avec ce code.

4. Que se passe-t-il si un fournisseur ne respecte pas le Code de conduite d'Ashland ?

Si un fournisseur ne respecte pas les normes établies par Ashland, il sera informé des domaines à améliorer. Le fournisseur devra alors soumettre à Ashland un plan d'actions correctives acceptable. Si le plan est

approuvé, le fournisseur aura un délai déterminé pour résoudre les domaines concernés. Si le problème n'est pas résolu, une action corrective sera entreprise qui est susceptible d'entraîner la fin de la relation commerciale.

5. Je suis actuellement un fournisseur d'Ashland. Ce code affecte-t-il mon contrat ?

Les fournisseurs ayant déjà des contrats avec Ashland n'ont pas besoin de les renégocier ; cependant, lorsque le contrat devra être renouvelé, le Code du fournisseur d'Ashland sera intégré aux Conditions générales du contrat.

6. Quand le Code du fournisseur d'Ashland entre-t-il en vigueur ?

Le présent Code de conduite du fournisseur entre immédiatement en vigueur, et nous attendons de tous les fournisseurs qu'ils certifient leur conformité au code en remplissant la déclaration de certification et en la renvoyant à leur acheteur Ashland ou à l'adresse AshlandPurchasing@ashland.com.

7. Si j'ai d'autres questions, qui dois-je contacter ?

Pour toute autre question concernant ce Code de conduite du fournisseur, veuillez contacter votre représentant des achats Ashland ou envoyer vos questions par e-mail à l'adresse courriel au demandeur.

Déclaration de conformité

Vous devez respecter le présent code et toutes les lois applicables lorsque vous faites des affaires avec Ashland.

Vous êtes tenu d'établir des processus qui permettent de surveiller et de garder une trace de la conformité réglementaire. Si votre respect du Code de conduite du fournisseur d'Ashland est mis en doute, vous devrez fournir la preuve de votre conformité avec ledit document. Ashland se réserve le droit d'enquêter sur tout cas de non-conformité avec le présent Code de conduite du fournisseur ainsi que sur la non-résolution du problème. Ashland a le droit de mettre fin à la relation commerciale et de résilier tout contrat existant

Vous devez également comprendre et accepter de respecter ce qui suit :

- A. Les lois et réglementations anti-corruption des pays où le Fournisseur est enregistré pour faire des affaires et de tous les pays dans lesquels le Fournisseur mène des affaires ;
- B. Les restrictions commerciales, y compris notamment les sanctions et embargos des États-Unis d'Amérique, de l'Union européenne et des Nations unies, qui peuvent s'appliquer et limiter l'exportation, la réexportation ou l'importation de biens et services d'Ashland ; et
- C. Les Normes internationales de conduite professionnelle d'Ashland, disponibles sur le site Web <http://www.ashland.com/global-standards-of-business-conduct>. (Ashland vous demande d'appliquer ce code ou un code similaire avec vos fournisseurs tout le long de la chaîne d'approvisionnement.)

Veillez sélectionner l'une des déclarations suivantes :

- _____ a reçu le Code de conduite du fournisseur d'Ashland et affirme que _____ s'engage à respecter le Code de conduite du fournisseur et les principes qui y sont établis. _____ affirme qu'il respectera toutes les lois en vigueur, traitera les personnes avec dignité et respect, évitera les conflits d'intérêts, protégera l'environnement, fournira des conditions de travail sûres et saines, et protégera les informations d'Ashland.
- _____ respecte le Code de conduite du fournisseur d'Ashland en vertu de la mise en œuvre et du respect de son propre Code de conduite, ce qui inclut des normes conformes au Code de conduite du fournisseur d'Ashland et aux principes qui y sont établis. (Veillez joindre un exemplaire électronique à ce formulaire de réponse.)
- _____ s'inquiète de ne pas être en mesure de respecter le Code de conduite du fournisseur d'Ashland (Veillez identifier les domaines d'inquiétude et fournir des détails à propos de ces inquiétudes.)
- _____ ne respecte pas les exigences du Code de conduite du fournisseur d'Ashland et ne prévoit pas de le faire.

NOM DU FOURNISSEUR : _____

NOM DU REPRÉSENTANT DU FOURNISSEUR : _____

SIGNATURE : _____

FONCTION : _____

DATE : _____

ADRESSE EMAIL : _____

Courriel au demandeur.

.....

GLOBAL HEADQUARTERS

Ashland LLC
50 East RiverCenter Blvd.
Covington, KY 41012-0391 U.S.A.
Tel: +1 859 815 3333

® Marque déposée d'Ashland ou de ses filiales, déposée dans plusieurs pays
™ Marque commerciale, Ashland ou ses filiales, déposée dans plusieurs pays ®
2016, Ashland / PC-12783-FR.2 FRENCH



ashland.com / efficacy usability allure integrity profitability™